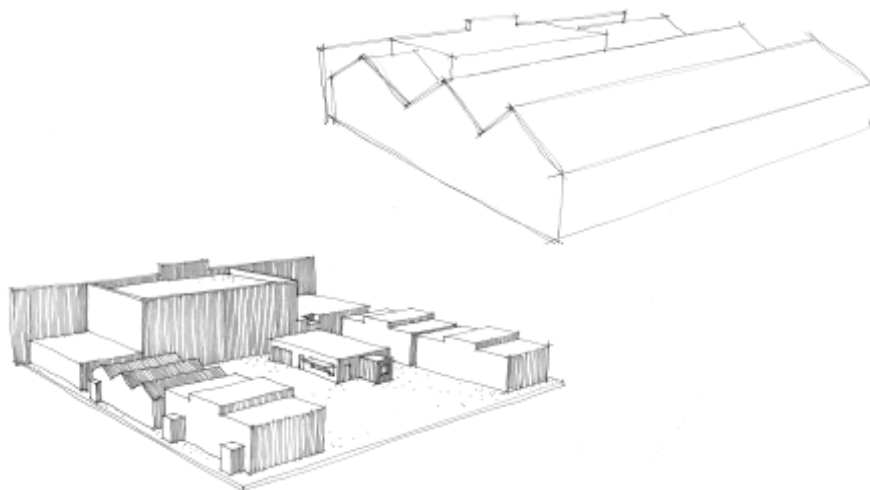




# RÉSIDENCE ARTISTIQUE

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Période sept 2021 - juin 2022



# 1- PRÉSENTATION DE LA MINOTERIE

## >>> Création jeune public et éducation artistique

C'est au sein d'un ancien établissement de l'habillement de l'armée, la "Halle Bonnotte", elle-même proche du site des anciennes Grandes Minoteries Dijonnaises, que prend aujourd'hui lieu et place La Minoterie.

Inaugurée le 13 décembre 2013 à Dijon, La Minoterie est une plateforme d'éducation artistique et de création à destination des publics jeunes. Elle est gérée par la Compagnie L'Artifice et dirigée par Christian Duchange. Elle a été élevée au rang de Scène conventionnée d'intérêt national, Art, Enfance, Jeunesse en mai 2017.



La structure initiale de la Halle, de par sa souplesse de configuration des espaces, a permis d'associer la pensée d'un projet de conservation du patrimoine industriel et celui de développement d'un pôle culturel de création et d'éducation artistique dédié au jeune public.

La Minoterie est un lieu de rencontres pour les artistes et les publics, où se créent des temps d'échanges, de découvertes et de pratiques.

Les compagnies accueillies en résidence se situent dans une démarche d'ouverture aux publics : qu'il s'agisse d'une sortie de résidence pour montrer une étape de travail, d'une répétition ouverte aux scolaires, d'un atelier de pratiques proposé dans un cadre porté par la Minoterie, etc.

La Minoterie quant à elle met en place des activités liées à la lecture, à la pratique des arts, à la découverte des textes de théâtre contemporain pour la jeunesse.

La Minoterie se veut un espace d'expérimentation et de recherche pour accompagner et promouvoir les commencements artistiques, favoriser la rencontre/concertation des « passeurs d'art » (médiateurs, enseignants, animateurs, éducateurs, professionnels de l'enfance, parents, ...) et assurer l'éducation artistique des publics.

## 2 - LES RÉSIDENCES

### >>> Les espaces de résidence

Le lieu de 1800 m<sup>2</sup> s'organise autour d'une grande halle centrale ouvrant sur des espaces de création, répétition et représentation ainsi que des espaces d'activités.

#### **La maison rose**

Superficie : 300 m<sup>2</sup>

Salle avec gradin (170 places) et grill technique

Dimension de l'espace de jeu possible : 10 x 10 m

Accès direct aux loges



#### **La maison rouge**

Superficie : 100 m<sup>2</sup>

Salle de répétition

Dimension de l'espace de jeu possible : 8 x 7 m



## >>> Les modalités d'accueil en résidence

La Minoterie sélectionne sur dossier des compagnies pour des temps de résidences artistiques allant de 1 à 3 semaines maximum, toutes disciplines confondues : théâtre, cirque, musique, danse, marionnettes, arts plastiques, etc.

### La sélection des compagnies résulte d'une pluralité de critères :

- La qualité artistique et la dynamique professionnelle d'inscription dans le champ du Jeune Public ;
- L'intégration du projet dans le cadre de la saison d'accueil (âge concerné, discipline...) ;
- L'attention apportée à la rencontre et aux liens à tisser avec les publics ;
- La pertinence et les motivations de la compagnie à être accueillie.

La Minoterie accueille les équipes artistiques quelle que soit leur provenance géographique.

## >>> La Minoterie propose 4 types de résidence : c'est elle qui attribuera, après lecture des dossiers, l'une des quatre résidences possibles.

### > LA RÉSIDENCE-CHANTIER 5 jours

Elle concerne des projets au début de leur développement et correspond à une phase de recherche liminaire (écriture, exploration, etc.) ou des compagnies dont la structuration apparaît encore fragile.

Les projets accueillis pourront bénéficier d'un lieu équipé et d'un accompagnement de la part de l'équipe de la Minoterie. Une aide financière de 500€ HT ainsi qu'un hébergement (dans la limite de nos possibilités) seront accordés à ces projets.

### > LA RÉSIDENCE-CRÉATION 5 à 12 jours

Elle concerne des projets avancés dans leur évolution. Les compagnies doivent se trouver dans un processus de création, avec un projet artistique construit et s'inscrire dans une dynamique de diffusion. Dans ce cadre, les projets accueillis en résidence pourront bénéficier en plus d'un lieu équipé, de l'accompagnement des salariés de la Minoterie et d'un hébergement (dans la limite de nos possibilités), d'une aide financière d'un montant de 1500€ HT.

Les demandes de résidences pour un temps « long », entre 9 et 12 jours, seront privilégiées, afin de favoriser les occasions de rencontres entre la compagnie et les publics. Néanmoins, seront également possibles des résidences d'une durée plus courtes (5 jours minimum).

**> LA RÉSIDENCE-COPRODUCTION 2 à 3 semaines**  
**ATTENTION : FICHE 5 SUPPLEMENTAIRE A REMPLIR**

Elle concerne le même type de projet que pour les résidences-crédation. La Minoterie choisit une équipe artistique par trimestre qu'elle accompagne et sollicite plus fortement au cours de son trimestre de présence. Dans ce cadre, les projets accueillis en résidence pourront bénéficier de l'accompagnement de la part des salariés de la Minoterie, d'un hébergement (dans la limite de nos possibilités) et d'une aide financière déclinée de la manière suivante :

- Un apport en coproduction de 5000€ HT dédiés à un temps de travail sur sa nouvelle création allant jusqu'à 3 semaines (en continu ou non), comptant des temps concertés d'ouverture au public.
- La programmation d'un spectacle précédent ou du spectacle en cours de création sur un Samedi Minoterie ou sur un autre temps de programmation idéalement pendant le trimestre concerné.
- 1200€ HT dédiés à la mise en place et l'animation d'un stage artistique sur une semaine de 5 jours, à co-construire avec l'équipe de La Minoterie, et à destination d'un groupe d'enfants ou d'adolescents sur les vacances scolaires du trimestre concerné.
- Une enveloppe à convenir ensemble en cas de développement au sein du lieu d'autres formes non citées : installation, stage ou conférence pour nos « passeurs d'art », animation d'ateliers de pratiques artistiques, propositions d'actions hors les murs de La Minoterie, etc.

**> LA RÉSIDENCE COMPLEMENTAIRE EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE**

Elle concerne les équipes artistiques volontaires déjà retenues dans le cadre d'une résidence création ou d'une résidence co-production. Elle offre ainsi aux artistes la possibilité de travailler, au cours de la même saison, à La Minoterie ainsi qu'hors de ses murs.

Chaque saison, la Minoterie coordonne 3 résidences longues en milieu scolaire :

- 1 résidence est organisée dans une école élémentaire de la Ville de Dijon
- 2 résidences sont organisées dans un établissement scolaire (école élémentaire, collège...) de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Ces résidences sont l'occasion de rencontrer sur le temps long les élèves et les enseignants, de mener des ateliers de pratiques mais aussi de bénéficier de temps de répétition pour un projet en cours dans une des salles de l'établissement (salle de cours dédié, gymnase, salle polyvalente...).

Le calendrier, ainsi que le contenu de ces résidences doivent pouvoir servir le projet de création en cours des compagnies : en cela, il s'agit véritablement de temps de résidence.

La coordination de ces résidences, ainsi que la logistique qui en découle, est gérée par la Minoterie.

Ces résidences nécessitent de :

- Revenir plusieurs fois dans l'établissement scolaire, sur plusieurs mois.
- Organiser un parcours de pratiques artistiques conséquent, sur le temps long, qui aboutira à une présentation de fin de résidence (« restitution »), par les élèves concernés.
- Concerner plusieurs classes.

Elles permettent également de nourrir une recherche en étant au plus près des enfants et des jeunes, dans un lien de confiance avec eux.

Ces résidences bénéficient d'un financement particulier permettant de rémunérer le temps de présences des artistes dans l'établissement scolaire, de prendre en charge les transports, repas et hébergements.

Ces financements sont néanmoins contraints et donnent donc un cadre précis à la résidence.

Si votre compagnie est intéressée par ce type de résidence en école, nous vous invitons à nous le signaler dans le dossier qui suit (voir question page 9).

## >>> Les modalités d'accompagnement

L'équipe de la Minoterie se fait ressource pour les compagnies accueillies :

- Christian Duchange, metteur en scène, directeur général et artistique sera présent sur un temps de travail pour un regard extérieur, un temps d'échange et de réflexion ;
- L'équipe de la Minoterie peut également conseiller les compagnies accueillies au niveau de l'administration, de la production, de la communication, de la diffusion, etc.

Le régisseur de la Minoterie peut être présent sur des temps choisis : montage et démontage, conseil en cours de résidence.

La Minoterie met par ailleurs à disposition son parc de matériel technique, dans la mesure de sa disponibilité (pour plus de précision sur le matériel de La Minoterie, nous consulter).

La Minoterie prend en charge l'organisation des temps d'ouverture au public, afin de permettre aux compagnies de rencontrer et d'échanger avec des enfants, des adultes, des professionnels.

## >>> Les modalités pratiques d'accueil

- Une convention de résidence est signée entre la compagnie accueillie et La Minoterie ;
- Une remise des clés de la Minoterie est faite à la compagnie accueillie afin qu'elle puisse travailler aux horaires qu'elle choisit ;
- La résidence s'accompagne d'un accès aux lieux communs (foyer, loges avec douches) ;
- Un appartement est mis à disposition (1 chambre avec 1 lit double, 2 chambres avec 2 lits simples, 1 chambre avec 2 lit simples et 1 canapé convertible, 1 salon avec 1 canapé convertible, soit 9 à 12 couchages). L'appartement est situé à 5 min en voiture de La Minoterie ;
- L'accueil se fait le lundi à partir de 9h30 : pas d'accueil physique le dimanche ;
- Une participation au montage et démontage ainsi qu'un entretien des lieux (appartement + salle de travail) sont demandés aux compagnies accueillies en résidence ;
- Un café d'accueil est prévu entre les compagnies accueillies et l'équipe de La Minoterie généralement le mardi midi.

# FICHE 1 - VOTRE STRUCTURE

## > Vos coordonnées

|   |            |
|---|------------|
| Nom de la compagnie / association et année de création :  |            |
| Nom de la structure juridique si différente du nom de la Compagnie :  |            |
| Nom et fonction du responsable légal :  |            |
| Adresse du siège social :   |            |
| Adresse postale (si différente) :   |            |
| N° Siret :<br><br>Etes-vous assujettis à la TVA :<br><br>Si oui, merci d'indiquer votre N° de TVA intracommunautaire :  | Code APE : |
| Licence d'entrepreneur de spectacle :   |            |
| Nom et fonction de la personne à contacter :  |            |
| Nom et téléphone du référent technique sur le projet :  |            |
| Email :   | Tél :      |
| Site internet ou autres (blog, page facebook, etc.) :   |            |
| <b>Projets passés</b> (en dehors de celui pour lequel vous sollicitez une résidence) : <ul style="list-style-type: none"><li>- Titres :</li><li>- Ages concernés :</li><li>- Années de création des précédents spectacles :</li></ul> |            |

## FICHE 2 - VOTRE PROJET DE RÉSIDENCE

|  |
|--|
| <b>Titre (même provisoire) de la création :</b>  |
| <b>Discipline(s) artistique(s) :</b>   |
| <b>Présentation synthétique du projet :</b>  |
| <b>Quels sont les 2 ou 3 thèmes majeurs abordés par votre projet ?</b>   |
| <b>A partir de quel âge votre projet s'adresse-t-il ?</b>  |
| <b>A quelle étape de développement se situe votre projet (recherche, écriture, création, reprise, production...) ?</b>     |
| <b>Sur quel(s) domaine(s) portera votre travail à La Minoterie au cours de votre résidence (décors, texte, jeu, ...) ?</b> |



**Personnes présentes sur la résidence (nom, prénom, fonction) :**

**Votre projet bénéficie-t-il d'autres temps de résidence (si oui, précisez les dates et lieux) ?**

**Structures et partenaires en lien avec le projet : précisez les partenariats acquis ou en cours (diffusion, préachat, coproduction, soutien...)**

**Date et lieu de la première représentation :**

**En complément d'une résidence « création » ou « coproduction », seriez-vous intéressé par une résidence en établissement scolaire ? (voir description page 5)**

**Si oui, quel type de parcours d'ateliers pourriez-vous proposer aux élèves ? (Il est intéressant de proposer un parcours d'ateliers en rapport avec le spectacle sur lequel vous êtes en cours de création, afin que les élèves puissent faire le lien entre la pratique et la création du spectacle qu'ils pourront suivre)**

**Quelles classes souhaiteriez-vous concerner ?**

## FICHE 3 - LES BESOINS DU PROJET ACCUEILLI

### Durée et période(s) de résidence souhaitée(s)

1er souhait :

2e souhait :

3e souhait :

### De quel espace avez-vous besoin ?

Maison Rose (plateau 10 x10m)

Maison Rouge (plateau 7 x 8m)

### Vos besoins techniques en regard de notre parc matériel ([lien fiche technique](#) de La Minoterie)

### Vos besoins en communication et en administration

Besoin d'un temps de travail avec notre responsable de la communication pour réfléchir à vos supports (dossier de présentation, site internet, etc.)

Besoin d'un temps de travail avec notre équipe administrative (budget, production, gestion de paie, etc.)

### Rencontre avec Christian Duchange

Précisez à quel moment peut avoir lieu le temps de présence de Christian Duchange pour un regard extérieur, un temps d'échange et de réflexion.

### Vos besoins d'hébergement

Avez-vous besoin d'un hébergement sur le temps de votre résidence ?

Si oui, pour combien de personnes :

*Nous disposons d'un appartement pouvant accueillir au maximum 9 à 12 personnes (voir modalités pratiques d'accueil p. 6)*

## FICHE 4- LES ACTIONS AUPRÈS DES PUBLICS

Il s'agit pour une compagnie accueillie de permettre l'accès des publics à son univers de création à la fois comme contribution au travail d'éducation artistique mené par La Minoterie et comme une occasion de rencontrer les professionnels de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Les artistes, aidés par l'équipe de La Minoterie, sont invités à animer deux rencontres *a minima* dont une en temps scolaire et une en temps hors scolaire.

Ces rendez-vous sont basés sur un extrait plus ou moins long du spectacle suivi d'un échange entre les publics et l'équipe de création. Ils permettent de croiser des enfants, des jeunes, et leurs passeurs d'art ainsi que des acteurs culturels locaux responsables de collectivités, de lieux et/ou de festivals.

À ces deux temps peuvent s'ajouter d'autres propositions qui sont à construire avec la Minoterie (ateliers de pratique, lectures publiques...).

**Pour le rendez-vous en temps scolaire, quel(s) âge(s) et type(s) de public(s) (niveaux de classe) souhaitez-vous rencontrer ?**

-  
-  
-

**Combien de rendez-vous en temps scolaire vous semblent nécessaires ?**

**Pour les autres types de rendez-vous de La Minoterie (ateliers de pratique, ateliers adultes/enfants, présentations hors les murs, etc.), êtes-vous disposés à participer ? Avez-vous des propositions ?**

## FICHE 5 – A REMPLIR si vous souhaitez être retenu en résidence-coproduction

Les compagnies candidates au dispositif « Résidence-coproduction » doivent impérativement remplir la fiche ci-dessous, comprenant le détail des différentes propositions qu'elles envisagent sur le trimestre de leur présence.

**Comment souhaitez-vous agencer vos 2 à 3 semaines de résidence ? Quel trimestre de préférence, semaines en continu ou discontinu, etc.**

**Quel spectacle précédent souhaitez-vous proposer à la programmation de la Minoterie ? Précisez le contenu, l'âge d'adresse, etc. Merci de joindre une documentation appropriée ainsi qu'une fiche technique et tarifaire.  
Ou préférez-vous le pré-achat de votre création en cours ?**

**Quel stage de pratique artistique souhaitez-vous proposer ? Précisez-en le contenu, l'âge d'adresse, le déroulé, les modalités de restitution.**

*[Les stages artistiques proposées à la Minoterie durant les petites vacances scolaires se déroulent du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Par expérience, nous ne proposons pas de tel stage en dessous de 8 ans. Nous accueillons des groupes de 12 enfants ou adolescents.]*

### **L'ensemble des rendez-vous seront construits avec l'équipe de La Minoterie.**

A noter : dans notre démarche de développement des publics, nous pouvons être amenés à vous solliciter - en totale concertation - dans le cadre de certaines actions d'éducation artistique et culturelle.

## FICHE 6 - LA CONSTITUTION DU DOSSIER

### > Pièces à fournir

- Une lettre de candidature expliquant en quoi une résidence à la Minoterie vous intéresse
- Le présent dossier d'appel à projet renseigné
- Votre dossier (même provisoire) de présentation du projet
- La fiche technique du projet ou premiers éléments techniques
- Le budget de la production
- Un ou plusieurs visuels dédié(s) au projet
- Tout autre document que vous jugerez intéressant à joindre à cet appel à résidence

### > Calendrier de dépôt (pour la période de septembre 2021 à juin 2022)

**Date limite de dépôt :**  
**Dimanche 13 décembre 2020**  
**Session unique**

Merci de nous faire parvenir :

**Un dossier papier**

à La Minoterie – 75 avenue Jean Jaurès – 21000 Dijon

ET

**Un dossier numérique**

**comportant notamment un fichier jpg pour le visuel**

à [residences@laminoterie-jeunepublic.com](mailto:residences@laminoterie-jeunepublic.com)

**Pour tout renseignement complémentaire**

Agathe Lorne

06 82 54 19 64

[residences@laminoterie-jeunepublic.com](mailto:residences@laminoterie-jeunepublic.com)

**Réponse aux compagnies sélectionnées : Dans la seconde quinzaine de février 2021**

Les compagnies non retenues recevront une réponse par mail uniquement à l'issue de la sélection.